



PROCLAMATION

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

VU le fait que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au mardi huitième jour de janvier 1957, les présentes commandent et enjoignent à vous et à chacun de vous ainsi qu'à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le mardi huitième jour de janvier 1957, à deux heures trente de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y étudier, délibérer et décider les questions qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce huitième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-sept, le cinquième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE